# **PROPOS INTRODUCTIF**



# Didier REVEAU Conseil municipal

13 mars 2024 – 20 h – HDB

Pour ouvrir ce débat, je veux revenir sur les principales trajectoires qui permettent d'apprécier au mieux nos grands équilibres budgétaires.

### SITUATION 2023 et TRAJECTOIRE depuis 2020

D'autant que l'année 2023 a été marquée par 4 facteurs majeurs défavorables :

- une inflation toujours élevée,
- l'obligation de renouveler nos contrats d'énergies au plus mauvais moment,
- une augmentation des salaires des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- et malheureusement l'incendie de l'un de nos bâtiments.

Pourtant, l'exercice 2023 se caractérise par 6 motifs de satisfaction :

- des Dépenses Réelles de Fonctionnement toujours maîtrisées,
- des Recettes Réelles de Fonctionnement encore dynamiques,
- les taux des impôts locaux stables pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive,
- des Epargnes brute et nette d'un montant élevé,
- l'encours de la dette continue de baisser,
- des programmes d'investissements importants.

1ère satisfaction, nos Dépenses Réelles de Fonctionnement sont toujours maîtrisées

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
Dépenses Réelles Fonctionnement	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585	332 589	3,23%

En 2023, elles se sont élevées à 10.619K€ et ne progressent sur un an que de 3,23%, soit un pourcentage nettement inférieur aux 4,9% d'inflation.

La maîtrise des D.R.F. doit être soulignée d'autant que les fortes augmentations de certaines charges sont indépendantes de notre gestion.

# a) Energies

Les énergies – **électricité et gaz** – s'élèvent au total à 1.134K€ contre 634K€ en 2022, soit **500K€ supplémentaires** ; à noter, qu'elles représentent **10,68% du total des D.R.F. contre 6,16%** en 2022.

#### b) Charges salariales

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
D.R.F.	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585	332 589	3,23%
Masse salariale	5 641 445	5 506 718	5 882 222	5 955 784	73 562	1,25%
Salaire / D.R.F.	55,64%	55,83%	57,19%	56,09%		

Quant aux **charges salariales**, malgré des revalorisations et plusieurs évolutions statutaires décidées par les Pouvoirs Publics, leur **progression** a été **limitée à 1,25**%, soit 5.956K€ contre 5.882K€ en 2022.

Leur **poids par rapport aux D.R.F.** est de **56,09%** contre **57,19% en 2022** bien que nous ayons poursuivi une **politique active des ressources humaines** notamment avec le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (**RIFSEEP**).

Ville	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
Masse salariale	5 641 445	5 506 718	5 882 222	5 955 784	73 562	1,25%
E.T.P.	140,32	138,08	137,05	135,00		
ETP / masse sal.	40 204	39 881	42 920	44 117	1 197	2,79%

Ainsi, le **montant moyen des salaires**, entre 2023 et 2022, **a progressé de 2,79%** quand la masse salariale totale n'a progressé que de 1,25%.

	Fonctionnaires et contrats sur emploi permanent									
année	Ville	Ville C.C		A.S.	Total		Evolution			
	Effectif	E.T.P.	Effectif E.T.P.		Effectif	E.T.P.	Effectif	E.T.P.		
2020	162	140,32	NR	NR						
2021	159	138,08	74	52,00	233	190,08				
2022	155	137,05	59	43,91	214	180,96	-8,15%	-4,80%		
2023	153	135,00	55	40,72	208	175,72	-2,80%	-2,90%		

Les effectifs ont légèrement diminué et cela est lié au fait que le temps de travail de certains agents à temps non complet a été augmenté et d'un nombre moins élevé de contrats aidés.

#### c) Frais financiers

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
D.R.F.	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585	332 589	3,23%
Charges Financières	406 160	363 353	305 023	256 632	-48 391	-15,86%
Charges Fi. / D.R.F.	4,01%	3,68%	2,97%	2,42%		

Les frais financiers continuent de baisser fortement, puisqu'ils sont passées de 406K€ en 2020 à 257K€ en 2023, soit un allègement de près de - 37% en 4 ans.

# d) Taux de rigidité

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
D.R.F.	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585	332 589	3,23%
Masse salariale	5 641 445	5 506 718	5 882 222	5 955 784	73 562	1,25%
Charges Financières	406 160	363 353	305 023	256 632	-48 391	-15,86%
Salaires et Frais Fi.	6 047 605	5 870 071	6 187 245	6 212 416	25 171	0,41%
% / D.R.F.	59,64%	59,52%	60,15%	58,51%		

Rapportées aux D.R.F., le total charges de personnel et financières se traduit en 2023 par un taux de rigidité de 58,51%, soit le meilleur des quatre dernières années.

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
D.R.F.	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585	332 589	3,23%
Total charges élus	116 339	107 159	108 044	77 178	-30 866	-28,57%
% élus / R.R.F.	1,15%	1,09%	1,05%	0,73%		

Enfin, conformément à nos engagements, les indemnités et charges liées aux fonctions des élus ont été réduites de près de 31K€, soit de plus de 28% pour compenser très partiellement à la fois la forte inflation et le renouvellement de nos contrats d'énergies.

# 2ème satisfaction, nos Recettes Réelles de Fonctionnement restent dynamiques

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
Recettes Réelles Fonctionnement	12 233 091	11 912 758	12 598 594	12 881 840	283 246	2,25%

En 2023, à 12.882K€ elles progressent de 2,25% par rapport à 2022, soit moins que l'inflation ; pour autant, elles se situent à leur plus haut niveau depuis 2020.

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
R.R.F.	12 233 091	11 912 758	12 598 594	12 881 840	283 246	2,25%
Impôts locaux	5 021 992	4 741 658	4 875 644	5 257 557	381 913	7,83%
Compensation TF	9 856	586 071	624 069	683 090		
Compensation TH	277 415					
Compensation TP	351 543	351 543	351 543	351 543		
A.C.	2 196 916	2 211 021	2 230 992	2 235 772		
Total Comp. + A.C.	2 835 730	3 148 635	3 206 604	3 270 405	63 801	1,99%
Total	7 857 722	7 890 293	8 082 248	8 527 962	445 714	5,51%
	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
Dotation forfaitaire	743 516	719 894	687 180	687 084		
Dotation solidarité	425 272	445 726	473 730	533 983		
Total	1 168 788	1 165 620	1 160 910	1 221 067	60 157	5,18%

L'augmentation des recettes fiscales de 7,83% est, essentiellement, la conséquence de la revalorisation de 7,1% des bases votée dans la loi de Finances.

Par contre, les **recettes reçues notamment en compensations d'exonérations** décidées par les Pouvoirs Publics ne progressent, au total, que de **1,99%**.

Quant aux deux principales dotations de fonctionnement versées par l'Etat, leur revalorisation est légèrement supérieure à l'inflation 5,18% pour 4,90%.

	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2022
Masse salariale	5 641 445	5 506 718	5 882 222	5 955 784	73 562	1,25%
Total dotations	1 168 788	1 165 620	1 160 910	1 221 067	60 157	5,18%
% Dot. / Masse sal.	20,72%	21,17%	19,74%	20,50%		

D'ailleurs, la maîtrise des charges de personnel permet de maintenir autour de 20% leur financement par les dotations de fonctionnement de l'Etat.

3<sup>ème</sup> satisfaction, le maintien pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive des taux des impôts locaux

Les taux des taxes, votés en 2023, sont strictement identiques à ceux de 2014, soit :

T.H: 19,74 %, T.F.P.B.: 42,56 %, T.F.P.N.B.: 38,61 %

Outre la maîtrise des D.R.F. cette volonté de ne pas augmenter les taux des taxes locales est aussi le fruit de bases imposables significatives, soit :

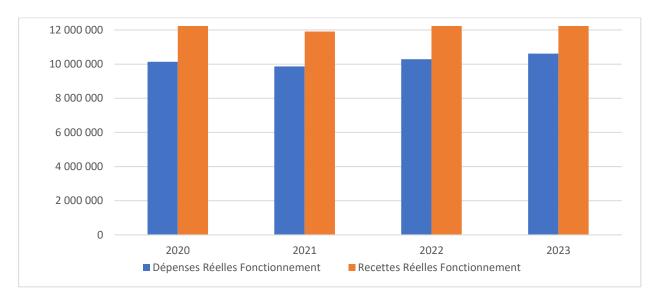
Base Foncière Propriétés bâties : 12 975 294€

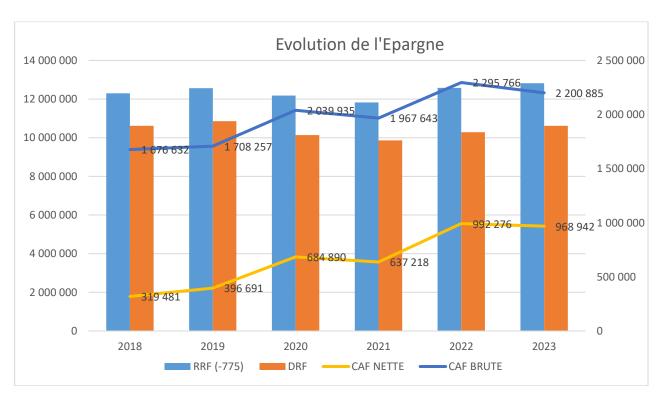
Base Foncière Propriétés non bâties : 143 098€

Base Habitation (résidences secondaires) : 975 117€

# 4ème satisfaction, nos épargnes brute et nette sont toujours à des niveaux élevés

	2020	2021	2022	2023
Dépenses Réelles Fonctionnement	10 139 960	9 863 091	10 285 996	10 618 585
Recettes Réelles Fonctionnement	12 233 091	11 912 758	12 598 594	12 881 840
Epargne brute	2 093 131	2 049 667	2 312 598	2 263 255
Cessions	53 197	82 024	16 832	62 370
Epargne brute totale	2 039 934	1 967 643	2 295 766	2 200 885
Remboursement capital dette	1 354 678	1 330 425	1 303 489	1 231 943
Epargne nette	685 256	637 218	992 277	968 942





Ces très bons résultats sont, évidemment, le fruit de la conjugaison de la maîtrise des D.R.F., de R.R.F. toujours dynamiques et du recours très limité à l'endettement avec deux effets corollaires - la baisse des frais financiers et celle du montant des capitaux à rembourser -.

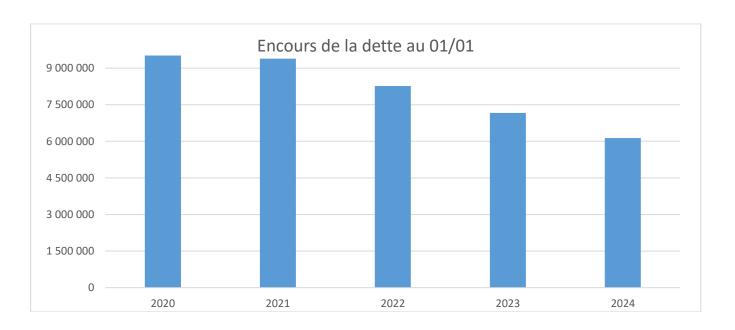
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne Brute - cessions	1 676 632	1 708 258	2 039 934	1 967 643	2 295 766	2 200 885
Rembt. capital de la dette	1 356 727	1 311 335	1 354 678	1 330 425	1 303 489	1 231 943

Ainsi l'épargne brute à plus de 2,2M€ en 2023 est nettement supérieure aux capitaux à rembourser et de ce fait l'épargne nette est positive en 2023 de près de 1M€ comme d'ailleurs en 2022.

5ème satisfaction, la diminution de l'encours de la dette

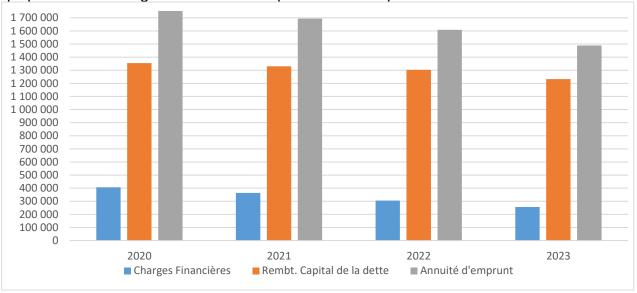
	2020	2021	2022	2023	2024	Evol. 202	4/2020
Encours de la dette au 01/01	9 542 900	9 391 255	8 263 862	7 163 406	6 134 497	-3 408 368	-35,72%
Population D.G.F.	9 338	9 386	9 397	9 396	9 394	56	0,60%
Dette / habitant	1 022	1 001	879	762	653	-369	-36,10%

Sur la période 2020/2023, l'encours de la dette baisse de façon continue. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le désendettement est de 3.408K€ ; en 4 ans, la dette par habitant a, ainsi, été réduite de 36,10% passant de 1.022€ à 653€.



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31/12/N	10 651 202	9 542 900	9 391 255	8 263 862	7 163 406	6 134 497
Epargne brute totale N	1 676 632	1 708 258	2 039 934	1 967 643	2 295 766	2 200 885
Capacité de désendettement	6,35	5,59	4,60	4,20	3,12	2,79

Enfin, la capacité de désendettement en 2023 à 2,79 ans est à son seuil le meilleur ce qui permet d'envisager avec lucidité la possibilité d'emprunter dans les années futures.

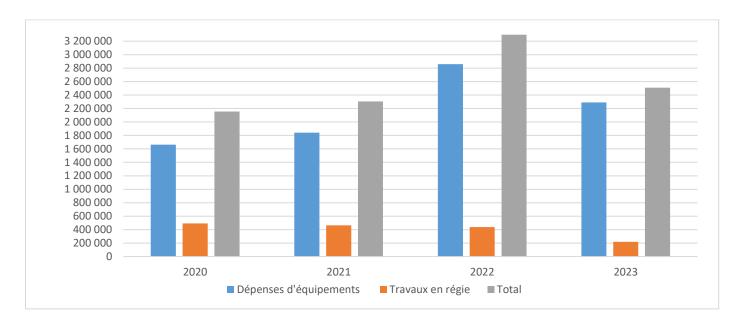


# 6ème satisfaction, des programmes d'investissements importants

Investissements	2020	2021	2022	2023	Total	Moyenne
Dépenses d'équipements	1 661 977	1 842 067	2 858 944	2 290 639	8 653 627	2 163 407
Travaux en régie	492 473	463 915	437 346	219 109	1 612 843	403 211
Total	2 154 450	2 305 982	3 296 290	2 509 748	10 266 470	2 566 618

En 2023 à plus de 2.500K€, le niveau des investissements est resté très soutenu. Près de 2.300K€ ont été investis en équipements ; quant aux 219K€ de travaux en régie, ils ont été nettement moins importants du fait de l'incendie de l'un de nos bâtiments qui a privé les services techniques de nombreux moyens d'exploitation.

Sur la période **2020/2023, plus de 10M€ ont été investis**, soit en moyenne annuelle près de 2.600K€.



Les très bons résultats enregistrés en 2023 dans un contexte pourtant d'inflation élevée et de circonstances défavorables (renouvellement des contrats d'énergies et incendie) renforcent encore notre socle budgétaire.

Ils nous permettent de **compléter notre offre de services à la population** mais aussi d'**engager des investissements** ; **sans pour cela dévier d'un cap budgétaire dont la route est claire** et que l'exercice 2023 a parfaitement suivi.

# Orientations budgétaires 2024

L'exercice 2024 s'inscrira, évidemment, sur le même cap avec 6 priorités :

- La maîtrise des Dépenses Réelles de Fonctionnement (D.R.F.),
- Le maintien des taux des impôts locaux pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive,
- La poursuite de la baisse de l'encours de la dette,
- Une Epargne brute supérieure au capital à rembourser,
- Une Epargne nette positive,
- Des programmes d'investissements importants.
- 1) 1ère priorité: Maîtriser les D.R.F.

Cet objectif est exigeant au regard de certains évolutions indépendantes de notre gestion.

#### a) Energies

Les deux principaux contrats attribués fin 2022, pour une seule année, ont donc été renouvelés fin 2023 ; sans pour autant revenir aux tarifs de 2022, la consultation a été plus

favorable et permet d'envisager une baisse de l'ordre de 210K€ par rapport à 2023 mais avec un montant encore supérieur de 291K€ à celui de 2022.

Electricité CA 2022 : 406 680 € CA 2023 : 476 549 € BP 2024 : 440 000 € Gaz CA 2022 : 226 890 € CA 2023 : 657 539 € BP 2024 : 485 000 €

#### b) Redevance spéciale SYVALORM

Ce syndicat qui gère la collecte et le traitement des déchets ménagers a décidé de mettre en place une **redevance spéciale**. Cela se traduira, pour la Ville, par une **dépense supplémentaire estimée à 60 000 €** en 2024.

#### c) Charges de personnel

La maîtrise de la masse salariale sera, autant que possible, tenue ; cela est nécessaire car il s'agit du premier poste de charge.

Or, des augmentations s'appliqueront mécaniquement comme par exemple celles des débuts de carrière de la catégorie C suite à la hausse du SMIC ou bien par l'attribution obligatoire de 5 points de l'indice majoré au 1 janvier 2024 mais aussi du fait du coût des assurances statutaires sans compter, évidemment, le critère récurent du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Pour autant, la gestion dynamique des R.H. sera confirmée pour un grand nombre d'agents de catégorie C dans le cadre de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE).

#### d) Autres charges de gestion

- Les **indemnités des élus** suivront, sur les **bases diminuées actuelles**, l'évolution des réglementations,
- Le soutien aux politiques sociales et de solidarité reste prioritaire avec une subvention au CCAS correspondant à son bon fonctionnement et en parallèle le déploiement de nouvelles actions portées par la Ville en fonction des besoins de la population,
- La **contribution au Pôle Santé Simone Veil** sera adaptée à l'évolution de ses activités (50K€ en 2023),
- La **subvention** versée à la Scène Fertoise (260K€ en 2023) pourrait être légèrement revalorisée afin d'assurer la **politique culturelle de la Ville**,
- Les **subventions aux Associations** resteront globalement au niveau élevé des dernières années soit **de l'ordre de 300K**€ (297K€ et 302K€ en 2023 et 2022).

#### e) Frais financiers

Ils devraient légèrement fléchir pour se situer autour de **242.000€ en 2024** (**257K€ au CA 2023**, 305K€ au CA 2022, 363K€ au CA 2021, 406K€ au CA 2020, 453K€ au CA 2019 et **500K€ au CA 2018**).

Cette tendance continue constate une diminution forte de près de 52% en 7 ans.

# 2) 2ème priorité : pas d'augmentation des taux des impôts locaux

L'orientation pour ce DOB est de confirmer une parfaite **stabilité des taux des impôts locaux pour la 10**ème année malgré les charges supplémentaires liées à l'inflation et le fait que la loi de finance 2024 ne prévoit une revalorisation des bases imposables que de 3,80%.

# 3) 3ème priorité : poursuivre la baisse de l'encours de la dette

En 2024, cette trajectoire sera maintenue bien qu'un **emprunt devrait être inscrit au B.P. mais limité à 1M€**, soit un montant inférieur aux 1.147.900€ de capitaux remboursés.

Cet emprunt sera, en tout ou partie, levé suivant l'avancement de nos programmes d'investissements.

# 4) 4ème et 5ème priorités : préserver une épargne brute supérieure aux capitaux à rembourser et disposer d'une épargne nette positive

La préservation de l'épargne dépendra de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement

Il est important d'avoir une épargne brute supérieure au remboursement de la dette afin de pouvoir autofinancer une partie des investissements et limiter l'emprunt à 1M€.

# 5) 6ème priorité : réaliser des équipements structurants sans sacrifier les investissements courants

C'est pour cela, qu'il nous faut envisager un emprunt sachant que le dernier crédit contracté remonte à 2020 (1M€).

En 2024, les <u>investissements prévus s'élèvent à 3.552.645€</u> dont **484.000€** d'investissements récurrents et 3.068.645€ d'équipements structurants.

### 1) Des investissements récurrents d'un montant total estimé à 480.000€.

Ils permettront de faire face aux dépenses courantes dans les domaines du sport, de l'enfance et de la jeunesse (30.000€), des écoles (25.000€), de la voirie et du cadre de vie (143.000€), du patrimoine (121.000€), de la culture (50.000€) et des services administratif et technique (115.000€).

- 2) Des investissements structurants pour 3.068.645€ répartis dans 6 grands domaines d'intervention.
- a) Le **sport, l'enfance et la jeunesse, soit 108.345€** dont 50.000€ pour la salle Olympe,
- b) Les écoles, soit 32.000€ dont 20.000 pour la visio-protection,
- c) La **voirie**, **le cadre de vie**, **soit 673.000€** notamment un effort particulier de 300.000€ pour la voirie mais aussi 150.000€ de travaux sur un pont fléchés probablement sur la passerelle de l'impasse Tafforeau et 150.000€ pour la poursuite des liaisons douces,
- d) Le **patrimoine**, **soit 1.671.000**€ dont 1.000.000€ pour le démarrage des travaux du restaurant scolaire, 500.000€ pour la fin des travaux de ND des Marais et 120.000€ en vue de la construction de logements,
- e) La **culture**, **soit 276.600€** dont 215.000€ pour la réhabilitation de l'ESCAL et 40.000€ pour l'amélioration de l'isolation de la ludothèque,
- f) Des **équipements**, **aménagements et matériels divers**, **soit 307.700€** dont 193.000€ pour les services techniques et 80.000€ pour l'informatique.

Ces programmes seront complétés par des **travaux réalisés en régie** qui pourraient être **de l'ordre de 350.000€** ; travaux qui concernent notamment la voirie, les bâtiments publics en particulier les écoles et les espaces verts.

Tout cela doit concourir à améliorer le cadre de vie des fertoises et des fertois ainsi que l'attractivité de la Ville.

La gestion appliquée avec constance ces dernières années et ses résultats positifs, nous permettent de prévoir en 2024 des orientations qui sont à la fois :

- ambitieuses sur l'investissement, 3.903K€ avec les travaux en régie,
- volontaristes dans les soutiens apportés aux domaines de la solidarité, de la santé, de la jeunesse, du sport et de la culture,
- réalistes sur l'endettement,
- et toujours stables sur les taux de la fiscalité locale.

# Plan Pluriannuel d'Investissement 2024 – 2026

DEPENSES	2024	2025	2026	2027	2028
INVESTISSEMENTS ANNUELS					
- SPORT ENFANCE JEUNESSE					
Investissements enfance jeunesse sport	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
- ECOLES					
Investissements divers écoles	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
- VOIRIE - CADRE DE VIE					
Marché à commande Voirie	108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €	108 000 €
Mobilier Urbain	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Défense Extérieure Contre Incendie	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
- PATRIMOINE					
Acquisitions immobilières (rétrocessions)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Cimetières	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Amélioration du patrimoine municipal	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
- CULTURE					
Investissements culture Athéna Escal	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Ouvrages Médiathèque	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
- DIVERS					
Matériel mairie	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Document unique	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Contrats Logiciels	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Matériel Services Techniques	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Total Dépenses Investissements récurrents	484 000 €	484 000 €	484 000 €	484 000 €	484 000 €

OPERATIONS	2024	2025	2026	2027	2020
OPERATIONS - SPORT ENFANCE JEUNESSE	2024	2025	2026	2027	2028
Délocalisation cuisine ALSH	10 000 €				
Mobiliers Base de Loisirs (table pique nique, poubelles,bancs, portique)					
Matériel de sports (table de tennis de table, buts football, panier baskets)	26 800 €				
	8 045 €				
Divers matériels (nettoyage, rack de chaises, stores, logiciel)	10 000 €	22 222 5			
Aménagements de la Base de Loisirs		90 000 €	90 000 €		
Changement destination piscine hiver			180 000 €		
Tennis			240 000 €		
Salle Dutertre (reprise de sol)	3 500 €				
Salle Olympe (chassis de désenfumage)	50 000 €				
- ECOLES					
Informatiques écoles	10 000 €				
Système de visio-protection écoles	20 000 €				
Matériel de ménage	2 000 €				
- VOIRIE - CADRE DE VIE					
Travaux schéma directeur des eaux pluviales		150 000 €	150 000 €	150 000 €	
Voirie suite schéma directeur EU + EP		80 000 €	80 000 €	80 000 €	
AP 2021 Aménagements urbains Liaisons douces avenue République - centre aquatique)	150 000 €	300 000 €	11 560 €		
Aménagements urbains Denfert Rochereau			240 000 €	360 000 €	
Participation enfouissement des réseaux Denfert Rochereau			200 000 €		
Renaturation (rond point De Gaulle, mail de la Liberté, Médiathèque)	25 000 €				
Voirie	300 000 €				
Barrage Quincampoix	48 000 €	476 000 €			
Travaux ponts	150 000 €				
- PATRIMOINE					
Eglise Notre Dame des Marais	500 000 €				
Porte Saint Julien	25 000 €				
Restauration façade HCT		240 000 €			
Projet d'Aménagement Habitats République - Surmont	120 000 €				
AP 2021 - Réhabilitation restaurant scolaire + étage éventuel	1 000 000 €	1 261 054 €			
Illuminations Noël	10 000 €				
Foire exposition (grilles de séparations)	10 000 €				
Cimetière (ossuaire)	6 000 €				
- CULTURE					
AP 2021- Réhabilitation et possible extension de l'ESCAL	95 000 €	500 000 €	1 500 000 €	1 624 580 €	
Médiathèque Plan chaleur (installation de filtres vitres, couverture patio)	40 000 €				
ESCAL EVOLUTION (110 000 + 10 000)	120 000 €				
ATHENA Mise en conformité du système de sécurité incendie	21 600 €				
- DIVERS	500 C				
Services techniques ( véhicules et matériel)	150 000 €				
Services techniques ( venicules et materier)  Services techniques ( espaces verts)	43 000 €				
Service fêtes et cérémonies (tables, chaises stands, barrières galvanisées)	22 000 €				
Logiciel informatique	40 000 €				
Informatique serveurs	40 000 €				
Verbalisation électronique police	2 700 €				
Vidéo de présentation de la ville	10 000 €				
Borne intéractive d'information			30 000 €		
			35 300 0		
Total Dépenses Opérations	3 068 645 €	3 097 054 €	2 721 560 €	2 214 580 €	0€
TOTAL DES DEPENSES	3 552 645 €	3 581 054 €	3 205 560 €	2 698 580 €	484 000 €

RECETTES	2024	2025	2026	2027	2028
- SPORT ENFANCE JEUNESSE					
ALSH Délocalosation cuisine CAF	3 900 €				
ALSH subvention jeunesse CAF	4 400 €				
Aménagements Base de Loisirs Fds concours divers		12 500 €			
Projet Tennis DETR 30 %			60 000 €		
- VOIRIE - CADRE DE VIE					
Barrage Qincampoix Région	8 685 €				
Barrage Qincampoix Agence de l'eau 80%		288 000 €			
AP 2021 Aménagts urbains Liaisons douces rue Florant Moulin					
CCHS Fonds de concours divers					
CCHS Fonds de concours accessibilité	12 500€				
CCHS Fonds de concours divers ponts (passerelle Tafforeau)	12 500€				
Aménagements urbains Denfert Rochereau DETR 30 %			60 000 €	90 000 €	
CCHS Fds concours divers			12 500€		
CCHS Fds concours accessibilité			12 500€		
PATRIMOINE					
Eglise Notre Dame des Marais DRAC TC 3 Phase 3	100 000 €				
REGION TC 3 Phase 1 et 2	200 000 €				
AP 2021 - Réhabilitation restaurant scolaire + étage éventuel					
Etat Fonds verts	85 000 €	130 651€			
DETR 2023	140 000 €	215 344 €			
Département PID		183 700 €			
CTR		546 000€			
CCHS Fds concours accessibilité 2023		12 500 €			
-CULTURE					
AP 2021-Réhabilitation et possible extension de l'ESCAL					
DSIL 2022 <b>notifié</b>		50 000 €	225 000€	225 000 €	
DSIL 2024		50 000 €	225 000€	225 000 €	
ETAT Fonds verts			50 000 €	50 000 €	
Région Fonds de reconquête			75 000 €	75 000 €	
Schéma départemental courrier			150 000 €	150 000 €	
CCHS Fonds de concours accessibilité			12 500 €		
- DIVERS					
Participation Cherré Rampe véhicule police	1 700 €				
Participation Cherré Verbalisation électronique police	640€				
TOTAL DES RECETTES	569 325 €	1 488 695 €	882 500€	815 000 €	0€

# Compte administratif 2023

# **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

# Les dépenses

Chapitre	Libellé	CA 2023		
011	Charges à caractère général	3 086 937 €		
012	Charges de personnel	5 955 784 €		
014	Atténuations de produits	119 962 €		
65	Autres charges de gestion courante	1 154 253 €		
66	Charges financières	256 632 €		
67	Charges exceptionnelles	42 498 €		
68	Dotations aux provisions	2 519 €		
042	Opérations d'ordre	839 581 €		
Total des dépenses de fonctionnement 11 458				

# Les recettes

Chapitre	Libellé	CA 2023
013	Atténuations de charges	152 577 €
70	Produits des services, du domaine	947 252 €
73	Impôts et taxes	2 924 599 €
731	Fiscalité locale	5 752 426 €
74	Dotations, subventions et participations	2 581 097 €
75	Autres produits de gestion courante	253 162 €
76	Produits financiers	203 033 €
77	Produits exceptionnels	67 167 €
78	Reprise sur amortissements des provisions	527€
042	Opérations d'ordre	236 175 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	200 000 €
	Total des recettes de fonctionnement	13 318 015 €

# Résultat de la section de fonctionnement

	CA 2023
Dépense de fonctionnement de l'exercice	11 458 165,94 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	13 118 014,87 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 659 848,93 €
Excédent de fonctionnement n-1 reporté	200 000,00 €
Déficit de fonctionnement n-1 reporté	
Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice	1 859 848,93 €

# **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### Les dépenses

Compte	Libellé	CA 2023
16	Emprunts	1 231 943 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	281 €
20/21/23	Immobilisations corporelles	2 290 639 €
27	Autres immobilisations financières	82€
040	Opérations d'ordre	236 175 €
041	Opérations patrimoniales	23 904 €
	Total des dépenses d'investissement	3 783 024 €

#### Les recettes

Compte	Libellé	CA 2023
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 806 763 €
10	Dotations, fonds divers et réserve sauf 1068	483 112 €
13	Subventions d'investissement	1 028 925 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0€
165	Dépôts et cautionnements reçus	361€
040	Opérations d'ordre	839 581 €
041	Opérations patrimoniales	23 904 €
	4 182 647 €	

# Résultat de la section d'investissement

	CA 2023
Dépenses d'investissement de l'exercice	3 783 024,23 €
Recettes d'investissement de l'exercice	4 182 647,21 €
Résultat d'investissement de l'exercice	399 622,98 €
Excédent d'investissement n-1 reporté	0,00€
Déficit d'investissement n-1 reporté	-974 700,53 €
Résultat d'investissement de clôture de l'exercice	-575 077,55 €

# Les restes à réaliser de la section d'investissement 2023

# En dépenses

Total des RAR 2023 en dépenses	776 105,00 €
rotal also in in 2020 on alspenden	= ===,===

# En recettes

Total des RAR 2023 en recettes	389 431,00 €
--------------------------------	--------------

# Les AUTORISATIONS de PROGRAMME (A.P.)

Le Conseil municipal, lors du vote du budget primitif 2021, a décidé l'ouverture de trois autorisations de programmes :

AP 01 - 2021 - Aménagement urbains – liaison douce des rues Moulin à Tan, Florant, Alfred Marchand

	Echéancier des CP								
Montant AP	2021	2022	2023	2024	2025	2026			
1 273 000 €	9 660 €	792 272 €	20 000 €	0€	0€	451 068 €			
	CP Consommés								
	9 660 €	792 272 €	9 508 €						

# Orientation 2024:

N° AP	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
AP 01-2021	1 273 000 €	9 660 €	792 272 €	9 508 €	150 000 €	300 000 €	11 560 €

# AP 02 – 2021- Réhabilitation du restaurant scolaire + éventuel étage

	Echéancier des CP							
Montant AP	2021	2022	2023	2024				
1 530 000 €	0€	1 500 €	40 000 €	1 488 500 €				
		CP Consommés						
	0€	1 500 €	37 446 €					

#### Orientation 2024:

N° AP	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP 02-2021	2 300 000 €	0€	1500€	37 446 €	1000000€	1 261 054€

#### AP 03 – 2021 – Réhabilitation et possible extension de l'ESCAL

	Echéancier des CP						
Montant AP	2021	2022	2023	2024	2025		
3 500 000 €	5 044 €	52 250 €	200 000 €	2 200 000 €	1 042 706 €		
	CP Consommés						
	5 044 €	52 250 €	123 126€				

#### Orientation 2024:

N° AP	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP 03-2021	3 900 000€	5 044 €	52 250€	123 126€	95 000 €	500 000 €	1500000€	1 624 580 €

#### Structure et gestion de la dette communale

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 du budget de la Ville s'élève à 7 149 660 € contre 8 381 602 € en 2023, la commune de La Ferté Bernard poursuit son désendettement.

Tous les emprunts sont à taux fixe. Le taux moyen du panier de la dette du budget de la Ville est de 3,35 % en 2024 (3,40 % en 2023 ; 3,45 % en 2022).

PRETTEUR	N°	K 01/01/2024	Fin	type	taux fixe/INDEX
				période	
Caisse Française de Financement Local	2028	232 882 €	2025	F/A	3,69%
Caisse Française de Financement Local	2029	2 725 €	2025	F/T	2,43%
Caisse Française de Financement Local	2030	24 522 €	2025	F/T	2,43%
Caisse Française de Financement Local	2032	3 343 750 €	2030	F/A	3,60%
Banque des Territoires	3032	639 303 €	2028	F/A	3,95%
Crédit Foncier	4001	606 181 €	2030	F/A	2,08%
Caisse d'Epargne	6013	175 553 €	2029	F/A	2,65%
Caisse d'Epargne	7064	669 914 €	2027	F/A	4,56%
Caisse d'Epargne	7065	654 830 €	2028	F/A	4,53%
La Banque Postale	4020	800 000 €	2035	F/T	0,89%
		7 149 660 €			

Fonds soutien ETAT restant à percevoir au 01/01/2024 égal à 1 015 163,35 € soit 5 annuités de 203 032,67 €

# Compte Administratif et orientations budgétaires du budget Assainissement

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### Les dépenses

Compte	Libellé	CA 2023
6161	Assurance	2 729,00 €
617	Etudes et recherche	1 391,60 €
618	Divers	1 124,50 €
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	10 521,81 €
658	Charges de gestion courante	0,32 €
66111	Intérêts de la dette	43 786,11 €
6811-6812	Dotation aux amortissements	153 640,18 €
	213 193,52 €	

La section de fonctionnement, en dépense, enregistre la cotisation annuelle d'assurance sur l'épandage des boues (6161), des analyses (617), une prestation de service de la SAUR (618), le remboursement des charges du personnel de la ville (6215), des régularisations comptables (658) les intérêts de la dette (66111) et les amortissements (6811).

#### Les recettes

Compte	Libellé	CA 2023
70611	Redevance assainissement	440 546,53 €
748	Autres subventions d'exploitation	7 402,50 €
7588	Autres	0,00€
7681	Produits financiers	7 155,60 €
777	Amortissements des subventions	4 486,00 €
	459 590,63 €	

La section de fonctionnement, en recette, enregistre la surtaxe assainissement facturée aux abonnés et à la commune de Cherré-Au (70611), une subvention de l'agence de l'eau ainsi que les amortissements des subventions.

#### Résultat de la section de fonctionnement

	CA 2023
Dépense de fonctionnement de l'exercice	213 193,52 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	459 590,63 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	246 397,11 €
Excédent de fonctionnement n-1 reporté	
Déficit de fonctionnement n-1 reporté	
Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice	246 397,11 €

<u>Prix de l'assainissement basé sur une facture de 120 m3</u> (correspondant à une famille composée de deux adultes et deux enfants).

Assainissement							
Part SAUR fixe	16.61 €						
Part SAUR Variable	86.14€						
Part Commune	155.44€						
Agence de l'eau	19.8 €						
TOTAL	277.99 €						
Prix au m3	2.32 €						

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### Les dépenses

Compte	Libellé	CA 2023
1641	Emprunts	144 398,97 €
2313	Constructions	29 807,11 €
2315	Installations, matériel et outillages techniques	9 402,50 €
13911-13917	Amortissements subventions	4 486,00 €
	188 094,58 €	

La section d'investissement, en dépense, enregistre le remboursement de la dette (1641), les travaux (2313 et 2315) et la contrepartie de l'amortissement des subventions (139111 - 13917).

Au 2313, sont enregistrés les honoraires réglés à ARTELIA, notre MO dans le cadre de sa mission sur l'extension de la capacité de la station d'épuration.

Au 2315, sont enregistrés les honoraires réglés à SERVICAD, notre AMO dans le cadre de sa mission sur les travaux d'extension et de renforcement des réseaux d'assainissement ainsi que des travaux sur un poste de relevage réglés à la SAUR.

#### Les recettes

Compte	Libellé	CA 2023
1068	Autres réserves	321 635,83 €
1641	Emprunts	0,02€
28 - 4817	Amortissements	153 640,18 €
	475 276,03 €	

La section d'investissement, en recette, enregistre l'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2022 (1068), une régularisation comptable (1641), la contrepartie des amortissements (28).

#### Résultat de la section d'investissement

	CA 2023
Dépenses d'investissement de l'exercice	188 094,58 €
Recettes d'investissement de l'exercice	475 276,03 €
Résultat d'investissement de l'exercice	287 181,45 €
Excédent d'investissement n-1 reporté	1 235 107,76 €
Déficit d'investissement n-1 reporté	
Résultat d'investissement de clôture de l'exercice	1 522 289,21 €

Les restes à réaliser de la section d'investissement 2023

#### En dépenses

Total des RAR 2023 en dépenses 168 24
---------------------------------------

#### Evolution de l'Epargne

	CA 2023
Recettes Réelles de Fonctionnement	455 104,63 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	59 553,34 €
Intérêts de la dette	43 786,11 €
Epargne de Gestion ( RRF-DRF hors intérêts)	439 337,40 €
Epargne Brute (RRF-DRF)	395 551,29 €
Epargne Nette ou Capacité d'Autofinancement	251 152,32 €

En 2021, l'aboutissement de l'étude concernant le schéma directeur d'assainissement des eaux usées s'est traduit par un document relatant les préconisations de travaux pour améliorer l'ensemble des réseaux, de définir une repartition plus homogène de la distribution des eaux collectées.

Ce schéma a pu également mettre en evidence que la capacité de la station d'épuration doit être réévaluée selon l'évolution du territoire (La Ferte-Bernard/Cherré-Au) à l'horizon 2050.

**POUR LA STATION D'EPURATION:** Un AMO, le cabinet SERVICAD a été retenu afin d'analyser les conclusions du schéma directeur et d'accompagner la collectivité pour retenir une maitrise d'œuvre. Celle-ci a été retenu en 2022. La société ARTELIA travaille depuis plusieurs mois à analyser et produire le cahier des charges qui permettra de retenir les entreprises pour les travaux.

L'année 2024 sera consacrée aux études de sols et contraintes du site afin de pouvoir déposer un Dossier Loi sur L'Eau courant 2024.

**POUR LES RESEAUX**: dans une autre consultation, l'AMO qui a été retenu pour analyser les conclusions du schéma directeur et accompagner la collectivité pour retenir une maitrise d'œuvre est également le cabinet SERVICAD. La société ARTELIA a été retenue en tant que maître d'oeuvre pour constituer le cahier des charges servant de support pour retenir les entreprises.

Les travaux devraient débuter au printemps 2024.

Pour information, les travaux au total ont été estimés à 10 761 479 € HT (réseaux et extension de capacité de la STEP).

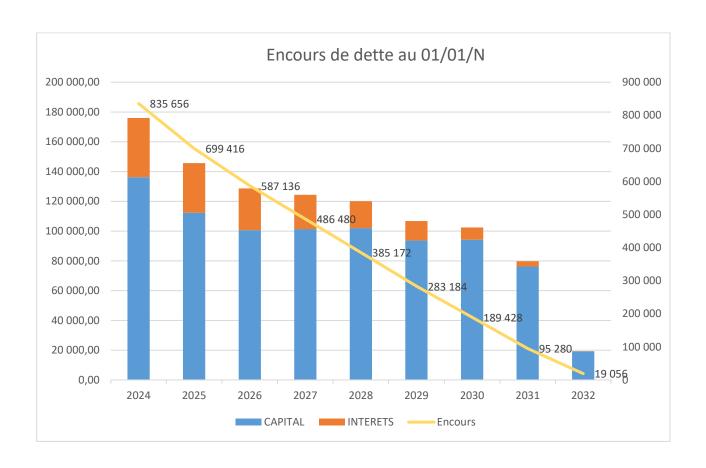
#### La dette du budget Assainissement

L'encours de dette au 1er Janvier 2024 s'élève à 835 656 €

PRETTEUR	N°	K 01/01/2024	Fin	type	taux fixe/INDEX
				période	
La Banque Postale	2005	628 852 €	2032	F/T	5,34%
Caisse Française de Financement					
Local	2011	117 846 €	2030	F/A	3,60%
Caisse d'Epargne	5004	24 969 €	2024	F/A	3,83%
Crédit Mutuel	6004	24 084 €	2025	F/A	3,47%
Crédit Mutuel	6005	39 906 €	2028	F/A	3,92%
		835 656 €			

Fonds soutien ETAT restant à percevoir au 01/01/2024 égal à 35 732 € soit 5 annuités de 7146,40€

Le taux moyen du panier de la dette du budget de l'Assainissement est de 4,93 % en 2024 (4,87 % en 2023, 4,78 % en 2022, 4,70 % en 2021)



# Ratios et données financières concernant notre collectivité

Evolution des ratios obligatoires BP2010/2023

Evolution Ratios obligatoires BP 2010/2022															
	Données	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Population totale INSEE 01/01 selon notification	9594	9624	9622	9576	9492	9408	9452	9269	9221	9189	9155	9189	9199	9198
	Population DGF selon fiche notification année n	9786	9806	9806	9762	9644	9577	9637	9455	9405	9357	9338	9386	9397	9396
ratio 1	<u>D</u> épenses <u>R</u> éelles de <u>F</u> onctionnement par hab	960€	982€	1 025 €	1 085 €	1 148€	1 121€	1 107 €	1 136 €	1 165 €	1 189 €	1 167 €	1 136 €	1 184 €	1 209 €
ratio 2	Produits des impositions directes par hab	666€	706€	602€	644€	656€	665€	701€	742€	755€	762€	777€	773€	753€	789€
ratio 3	Recettes Réelles de Fonctionnement par hab	1 196€	1 195€	1 239€	1 275€	1313€	1237€	1 230€	1 242 €	1 282 €	1346€	1 295€	1 274€	1 283 €	1331€
ratio 4	Dépenses équipement brut par habitant	303€	442€	200€	288€	211€	307€	312€	344€	276€	266€	288€	344€	312€	350€
ratio 5	Dette par habitant	1 305 €	1 316€	1 160 €	1 457€	1385€	1279€	1 442€	1341€	1 249€	1 132 €	1020€	1006€	880€	762€
ratio 6	DGF par habitant	265€	264€	241€	235€	242€	208€	176€	122€	125€	124€	125€	126€	125€	126€
	Moyenne nationale 5 à 10000 hab														
	ratio 1	952€	967€	957€	990	974	964	941	939	935	939	918	944	1003	
	ratio 2	467€	473€	473€	490	491	506	508	500	507	519	526	517	543	
	ratio 3	1 177 €	1 216€	1 206€	1213	1152	1145	1128	1125	1133	1142	1124	1158	1210	
	ratio 4	318€	344€	344€	373	304	249	257	283	305	353	288	298	327	
	ratio 5	936€	932€	932€	928	910	900	888	874	860	847	821	796	797	
	ratio 6	225€	217€	221€	217	207	185	164	153	153	153	154	154	153	
	Moyenne nationale 10 à 20000 hab														
	ratio 1	1 089 €	1 108€	1 103 €	1151	1141	1135	1107	1095	1087	1093	1071	1099	1154	
	ratio 2	508€	519€	519€	549	550	567	567	566	574	583	596	594	613	
	ratio 3	1 308 €	1 358€	1354€	1375	1312	1325	1299	1284	1284	1295	1272	1305	1351	
	ratio 4	304€	329€	329€	369	295	248	247	280	310	358	292	297	331	
	ratio 5	961€	949€	949€	970	957	954	931	907	886	869	862	829	816	
	ratio 6	253€	248€	250€	249	238	215	190	177	176	175	173	170	172	

#### Revalorisation des bases

